



Compte-rendu du 10 décembre 2020

Étaient présents :

Elus de la commune	Monsieur TERRIEN Pierre, Maire Monsieur MOISAN Yvon, Président du Conseil Portuaire Monsieur MARQUET Alain, Adjoint au Maire Monsieur L'HOTELLIER Bertrand, Adjoint au Maire
Services Municipaux	Monsieur NOEL Francis, Maître de Port Monsieur LE VAILLANT Régis, Directeur Général des Services Monsieur TEMPIA Philippe, Responsable des Services Techniques Monsieur JOLLIVET Jean-Yves, Services Techniques
APAM	Monsieur FOVIAUX Jean Claude, Président
APPB	Monsieur HAMON Yannick, Président Monsieur BELKACEMI Alain, Secrétaire
SNSM	Monsieur JUHEL Sébastien, Responsable Ile-Grande
BNIG	Monsieur ROLLAND Julien, Directeur Voile
Professionnels	Monsieur BARBEAU Ewin, Marin Pêcheur
Conseil départemental	Madame MICHEL Nicole, Conseillère Départementale

Étaient excusés :

Elus de la commune	Madame QUEFFEULOU Anne, Conseillère Municipale
DDTM	Monsieur JAOUAN Jean-Luc, Gestionnaire du DPM
BNIG	Madame LE ROUX Dominique, Directrice Séjours

Étaient absents :

CCI	Monsieur LECOMTE Dominique, Élu CCI
Conseil départemental	Monsieur LEON Erven, Vice-Président du Conseil Départemental
SNSM	Monsieur ABBEST William, Délégué Départemental

M. Pierre TERRIEN, Maire, ouvre la séance.

I. Présentation des membres

M. Pierre TERRIEN ouvre la séance par un éloquent et émouvant hommage à Serge Le Goffic suivi d'une minute de silence en sa mémoire.

Il remercie les membres de leur présence et présente le nouveau Conseiller Délégué aux Affaires Maritimes et au Littoral, M. Yvon MOISAN, ainsi que les nouveaux participants.

II. Bilan de la saison 2020

a) Particularités de la saison – Annexe 1

Météo

Début de saison mitigé, bel été. Enchaînement de vents frais et d'épisodes pluvieux depuis septembre.

Tempête Alex du 1^{er} au 3 octobre.

Houle et vents importants associés aux grandes marées de mi-novembre.

Taux d'occupation des ports

La baisse de fréquentation des ports s'est arrêtée en 2018. Depuis, le taux d'occupation s'est stabilisé pour la troisième année consécutive.

Il s'élève à 88,5 %, quasi identique aux deux dernières années, avec une recette légèrement plus importante. Nous pouvons noter, à nouveau, un recul des bateaux de la catégorie des moins de 5m50 et une diminution des contrats « saison » au port St Sauveur et au port de Landrellec. Ceci est équilibré par une augmentation des unités plus grandes et davantage de contrats saisons à Pors Gelen et Pors Scaff. L'augmentation de la recette (62 911 € TTC) correspond à l'augmentation des tarifs.

b) Renouvellement des contrats et listes d'attente

M. NOEL présente l'état des listes d'attente :

	Nouveaux en attente	Saint-Sauveur	Pors Gelen	Port Landrellec	Pors Scaff
Octobre 2018	11	5	2	3	1
2019 (maxi)	45	20	11	9	5
Octobre 2019	23	8	4	5	3
2020 (maxi)	39	14	9	12	3
Octobre 2020	13	5	4	4	0

On dénombre 28 demandes de changement de places au 25 novembre 2020.

c) Échouages, incivilités et accidents

Échouages

Trois bateaux ont largué leur mouillage en raison de la non-conformité de l'amarrage (rupture d'amarrage d'1 seule amarre, émerillon usé).

Les rappels du maître de port sur le fait qu'il soit préférable de mettre son bateau à l'abri lors des tempêtes, semblent porter leurs fruits. En effet, pour la première fois, aucun bateau ne s'est décroché en fin de saison, malgré les tempêtes successives.

Vandalisme

Au port St Sauveur, un bateau a été percé de trois trous sous la ligne de flottaison. La coque étant équipée de caissons, elle n'a pas coulé. Le propriétaire a porté plainte auprès de la gendarmerie.

Le cadenas à chiffres, tout fraîchement installé sur la borne à eau du port St Sauveur, a été rendu inutilisable avec de la colle.

À Pors Scaff, un capot moteur a été dérobé dans la nuit du 2 au 3 août 2020.

Incidents / Accidents

Lors de la tempête Alex début octobre, 2 bateaux se sont touchés sur leur mouillage au port de Landrellec ; 1 bouée voisine, non occupée, s'est coincée dans le gouvernail d'un autre bateau au port St Sauveur, engendrant des dégâts à l'arrière du bateau et un remplissage d'eau de mer en travers des vagues.

Aucun accident n'est à déplorer.

Incivilités

Au port de Landrellec, en début d'été, plusieurs annexes ont été descendues sur la plage et sont parties avec la marée montante.

d) Gestion des épaves et des occupations illégales du DPM

La DDTM a effectué une mission de contrôle à Penvern (bateaux amarrés sur des corps-morts sauvages).

Un pointage des bateaux situés dans la zone d'hivernage du Prat a été effectué par le Maître de Port, l'Élu et les Associations de Plaisanciers. Quelques bateaux en situation irrégulière (sans autorisation d'occupation du domaine public) ont été repérés. Leurs propriétaires seront avertis par courrier d'une mise en demeure d'enlèvement de bateau ou de régularisation de leur situation.

Un bateau est abandonné sans aucun moyen d'identification. Une procédure de déchéance de propriété va être lancée. A l'issue de cette procédure, si quelqu'un souhaite le récupérer, qu'il se fasse connaître auprès du Maître de Port : cet acquéreur l'enlèvera à ses frais.

III. Interventions et travaux

a) Travaux réalisés par le service portuaire

Comme chaque début de saison, un contrôle complet de tous les mouillages a été réalisé.

Des cailloux ont été enlevés sur les zones d'évitage dans les 4 ports.

Les travaux d'interventions sur les mouillages ont été réalisés durant la saison.

Port Saint-Sauveur

Réfection de la zone de stockage des annexes, détériorée comme chaque année par les tempêtes hivernales.

Port de Landrellec

Pose d'une nouvelle chaîne pour les annexes.

Mise en place d'enrochements pour réaliser une descente sur la plage.

Scellement du couvercle de regard de visite de la fosse septique des sanitaires.

b) Visite des ports

Compte-rendu (annexe 2)

IV. Budget – Annexe 3 et 4

M. LE VAILLANT présente la situation du budget annexe des ports.

e) Bilan provisoire de l'année 2020

f) Prévisions pour 2021

Seront proposés au budget 2021, la pose de nouveaux racks à annexes à Pors Gelen et les travaux de réfection du haut de la cale de la BNIG.

V. Tarifs 2021 – Contrats

a) Proposition de tarifs (Annexe 5)

La grille des tarifs proposés pour 2021 se trouve en annexe.

En raison de certaines disparités (écarts non proportionnés entre catégories de bateaux et prix par catégories) et dans l'obligation d'équilibrer le budget, elle a fait l'objet d'une étude et d'une refonte totale. M. NOEL a proposé 4 nouvelles grilles de tarifs avec simulations sur les contrats de 2020.

Plusieurs réunions se sont tenues avec M. MOISAN, M. LE VAILLANT, M. HAMON, M. BELKACEMI et M. FOVIAUX pour choisir la meilleure grille tarifaire. Ce choix s'est porté sur la méthode pénalisant le moins possible l'ensemble des plaisanciers. Certains paieront moins cher, d'autres un peu plus, mais les écarts restent modestes. Les tarifs seront plus justes et proportionnels en fonction de la taille du bateau par catégorie de 50 cm.

Les tarifs de PLEUMEUR-BODOU restent les moins chers de la côte entre Trébeurden et Perros-Guirec.

La proposition recueille l'avis favorable.

b) Nouveaux contrats – Renouvellement des contrats

Les renouvellements de contrats seront adressés début janvier, après le dernier Conseil municipal (Adoption des tarifs 2021). Ils devront être retournés avant le 1er février 2021 aux services techniques (Bureau des ports).

Nous réfléchissons à la dématérialisation des contrats (signature électronique) associée au paiement par carte bancaire pour ceux qui le souhaitent en gardant l'option papier et le paiement par chèque ou en espèces. En 2020, 285 contrats ont été envoyés par mail et 59 par courrier.

VI. Professionnels – Marins Pêcheurs

M. BARBEAU Ewin devient le nouveau représentant des marins pêcheurs.

VII. Pors Gelen

Il est rappelé à l'ensemble des usagers de Pors Gelen que l'espace réduit de ce site et la coexistence de multiples activités (plaisance, base nautique, SNSM, baignade) nécessitent le respect des règles de courtoisie entre tous les usagers, et de bonne utilisation des infrastructures (cale, quai, plage, zone de baignade, plan d'eau).

Les moniteurs de voile doivent être sensibilisés à ce sujet en début de saison et présentés au Maître de Port.

La nouvelle rampe d'accès au garage de la base nautique est-elle nécessaire dans le projet de la future organisation des locaux ? Celle-ci étant trop volumineuse, nous nous posons la question de la raboter ou de la détruire. *M. ROLLAND répond que la base nautique en a besoin tant que les travaux ne sont pas commencés.*

M. ROLLAND est défavorable à l'implantation de racks à annexes en lieu et place de l'Algeco provisoire de la SNSM. Une réunion sera faite sur place pour trouver le meilleur endroit d'implantation d'un rack. Ce dernier est indispensable. Les annexes prennent trop de place au sol près du nouveau local SNSM.

M. ROLLAND demande qu'il y ait moins de dériveurs ou catamarans (non répertoriés à la base nautique) rangés sur le parking enherbé. M. NOEL rappelle qu'il avait été convenu que la Base nautique référence les propriétaires de ces embarcations lorsque ces derniers en font la demande, en prenant leurs coordonnées. S'il est remarqué que certains bateaux ne sont plus utilisés, les propriétaires seront prévenus de les enlever. Il s'agirait d'un ou deux bateaux.

VIII. Questions diverses

Les questions ne concernant pas directement les ports ont été écartées. Une réunion sera organisée avec les Associations aux Services Techniques.

g) APAM (écrites)

PORT DE LANDRELLEC

- Prévoir une autre bouée de service derrière le quai afin de faciliter le retrait des bateaux en fin de saison : *Il n'y a pas de place. Par contre d'autres bouées autour de la bouée de service sont souvent libérées en fin de saison et peuvent être utilisées à cet effet.*
- Finaliser la mise en place des racks pour les annexes : *Ils sont en commande et seront posés avant la saison.*
- Placer un anneau d'amarrage sur le quai au niveau de la petite cale : *Un point sur la totalité des quais sera fait avant de commander des anneaux, puis ils seront posés.*
- Placer une protection à l'angle sud du quai : *Est-ce vraiment nécessaire ? Il y a la place et la visibilité pour manœuvrer.*

h) APAM (orales)

- M. FOVIAUX demande s'il est possible d'afficher le nombre de places libres sur les ports : *M. NOEL répond qu'elles sont visibles sur les plans de port, régulièrement mis à jour à l'affichage. Il pourra ajouter le nombre de places libres sur chaque plan.*

-

i) APPB (écrites)

PORT ST SAUVEUR

- Rack annexes vide inaccessible (annexes posées devant). Solution possible, le déplacer en parallèle de l'autre : *Ce sera fait. Nous nous réunirons sur place pour choisir la meilleure solution.*
- Réfection de la zone d'entrepôt des annexes suite aux vagues de submersion et à la montée des eaux. Réalisation d'un revêtement en bitume ou béton ? *Après l'aval des services de l'état, une solution durable serait de remplir de béton les trous derrière les enrochements et poser un enrobé, de l'émulsion ou du béton sur la partie roulante entre les 2 quais. Une réunion avec les services techniques aura lieu sur place pour prévoir la faisabilité et le coût.*
- Envoyer un message aux plaisanciers pour enlever les annexes et jeter celles abandonnées ou détériorées : *Ce sera fait en hiver 2021.*
- Passage de bateaux à moteur à des vitesses assez élevées à proximité même du port de Saint Sauveur : Affichage des règles de sécurité ??? : *Les règles de navigation sont connues de tous les plaisanciers. Ça n'empêchera pas ce phénomène. Les affaires maritimes (gendarmerie maritime) avec des appareils de mesure peuvent intervenir dans ce domaine et appliquer des sanctions.*
- Bouts et béquilles qui traînent en mer, aussières qui traînent... que faire ? : *message d'information aux plaisanciers et pros (mail du maître de port, blog « Les Plaisanciers d'Enez Veur »).*
- Des usagers des ports souhaiteraient que le Chef de Port fasse **une matinée de permanence** dans chacun des ports, à quelle fréquence ??? : *Le maître de port est disponible et se déplace sur RDV si besoin en dehors de ces permanences au bureau des ports.*

PRAT

- Enlever vieilles chaînes, pneus et vieilles plates au Prat : *Ce sera fait avec la voirie.*
- Perches d'entrée au Prat : Ajouter deux grosses gaines en haut (1 rouge et 1 verte) : *Ce sera fait en bateau au printemps 2021. Contact à prendre avec la CEGELEC ou SLC pour récupérer des chutes de gaines (Ø ?, longueur ?)*

PORS GELEN

- Installation d'un rack à annexes en haut du quai nord et enlèvement des cailloux accumulés par les tempêtes. Location d'une mini-pelle ? : *Une partie des racks commandés pour le port de Landrellec sera posée en haut du quai nord. Prévoir un budget d'environ 2000 €*

- Travaux de rénovation du haut de la cale de la BNIG et de l'accès derrière la BNIG : *Un accord écrit a été reçu par mail de M. JAOUAN de la DDTM. Un devis sera demandé à une entreprise (LABBE ?)*
- Achat et mise en place de racks à annexes en haut de la cale BNIG : *Ce sera fait lorsque l'Algeco SNSM sera enlevé. Un rack d'une vingtaine d'annexes pourra être posé le long de la roche dans un premier temps. Un devis sera demandé après les travaux de réfection de la plateforme réalisés, et après une réunion avec la base nautique pour trouver le meilleur emplacement.*
- Enlever le poteau et refaire un panneau à placer sur le bâtiment en haut de la cale BNIG : *ce sera fait avant la saison*
- Refaire la rampe d'accès au garage de la BNIG (trop grosse, les châssis de voiture touchent) : *ST. Le service bâtiment a entamé des réclamations auprès de l'architecte du bâtiment de la SNSM en charge des travaux de cette rampe. M. ROLLAND indique que la base nautique a besoin de cette rampe tant que les travaux ne sont pas commencés.*
- Réfection du sol devant la BNIG (raviné par la houle) : *Travaux de réfection à prévoir en même temps que le reste des travaux à faire derrière le bâtiment de la SNSM et en haut de la cale de la base nautique.*

j) APPB (orales)

- Problème des planches à voile et kites qui traversent le port St Sauveur : *Un arrêté existe pour interdire cette pratique pendant les incidents sont très rares.*
- Un pick-up blanc prend l'habitude de se garer sur la cale de la BNIG lorsque son propriétaire fait de la planche à voile : *Il sera averti.*

k) Pêcheurs professionnels (orales)

- M. BARBEAU demande à ce que des trous soient bouchés sur le quai et l'ajout d'un anneau d'amarrage au port St Sauveur : *Ce sera fait dans la saison 2021.*

l) SNSM (écrites)

- Travail sur une éventuelle convention avec la mairie concernant la prise en charge de bateau en rupture de mouillage en contrepartie d'une augmentation de la subvention annuelle qui couvrirait le carburant du bateau pour l'année : *Mairie. Non, ce n'est pas aux administrés d'assumer les coûts de remorquage de la SNSM. En outre, les usagers des ports doivent se responsabiliser pour éviter que leur bateau s'échoue, sans attendre la solution de facilité d'un remorquage gracieux par la SNSM.*
- L'hiver, prépositionner des blocs de béton pour faire brise lame en cas de grosse tempête : *Ça peut être fait pour cet hiver, mais ne sera plus utile après réfection de la zone en haut de la cale de la BNIG.*
- Sécuriser la zone en haut de la cale BNIG, faire tomber les cailloux et la terre au début du sentier littoral interdit d'accès ? : *Il est préférable de laisser faire la nature. Un terrain privé se trouve juste derrière.*

- Place de parking réservée SNSM : *Une place sera réservée et un panneau sera installé devant le talus dans le coin du parking, près de l'accès au parc de dériveurs. Un arrêté de Police doit être pris dans ce sens.*

IX. Bilan de saison de la SNSM

Il y a eu moins d'interventions cette année. Les plaisanciers étaient moins présents sur l'eau. Ceci est dû au confinement et aux mauvaises conditions météorologiques.

X. Point de situation sur les travaux de l'abri SNSM et de la Base nautique (permis)

Le nouveau local est terminé. Il va pouvoir être occupé pour cette nouvelle saison. La réception de travaux officielle aura lieu bientôt.

L'Algeco loué par la commune sera enlevé dès la réception de travaux effectuée

Un nouveau projet est en cours d'étude pour la base nautique.

Conclusion

M. Pierre TERRIEN et M. Yvon MOISAN remercient les membres du CLUPP pour leur participation active à la bonne marche du service portuaire tout au long de l'année et pour l'esprit constructif dans lequel s'est déroulée cette réunion.

Pierre TERRIEN
Maire de PLEUMEUR BODOU